

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-438-1933 avance.

n° 75-438-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 mai 1933

Numéro JO
n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro
31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

l'avance mise à la disposition du commandant du peloton méhariste par décision n° 641 du 27 août 1932. a été portée de 15.000 à 16.000 francs, pour compter du 1er mai 1933. Le chef du peloton méhariste devra justifier l'emploi de ladite somme dans les formes et délai réglementaires.